

RAPPORT ANNUEL 2007-2008



4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3040
Télécopieur : (514) 254-5184
info@judo-quebec.qc.ca
www.judo-quebec.qc.ca



MEMBRES DES COMITÉS ET COMMISSIONS ET PRÉSIDENTS DE ZONE

Saison 2007-2008

Commission des grades

Arbour, Robert
Piquette, Serge A.
Arsenault, Suzanne
Lachaine, Gilles
Nakamura, Hiroshi

Commission des arbitres

Ferland, Donald
Blanchet, Gérard
Gendron, Normand

Comité d'éthique

Labonté, Yvon
Billeau, Sandrine
Gaudreau, Jean-François
Gauthier, Frédérick-S.
Leduc, Brigitte
Pouliot, Jacques
Senécal, Gabriel

Comité d'excellence

Beaudin, David
Pearson, Isabelle
Tremblay, Roger
Villemure, Jean-François

Commission de développement

Mantion, Jacques
Forget, Nicole
Noël, François
Tabouret, Daniel

Comité Judo-Jujutsu

Poirier, Gérald
Landry, Serge
Landry, Yves

Commission des tournois

Piché, François
Poirier, Gérald
Roy, Alain
Royer, Christian
Turcotte, Isabelle

Présidents de zone

Courcy, Alain

Landry, Yves
Poirier, Gérald
Gaudreau, Jean-François
Pelletier, Guy

Girard, Loïc
Proulx, Richard
Gagné, Robin
Piché, François
Hébert, Johanne
Marcotte, Jean

Simard, Robert

Zone

Gaspé/
Bas St-Laurent/
Mauricie
Montérégie
Outaouais
Abitibi-
Témiscamingue
Lanaudière
Montréal/Bourassa
Côte-Nord
Québec
Laval/Laurentides
Estrie/Centre du
Québec
Saguenay-
Lac St-Jean



Graphisme : Normand Caron
Impression : Regroupement loisir Québec

Le judo, une école de vie, pour la vie

Politesse

Le respect d'autrui

Courage

Faire ce qui est juste

Amitié

Le plus pur des sentiments humains

Contrôle de soi

Savoir se taire lorsque monte la colère

Sincérité

S'exprimer sans déguiser sa pensée

Modestie

Parler de soi-même sans orgueil

Honneur

Être fidèle à la parole donnée

Respect

*Sans respect, aucune confiance
ne peut naître*

COMMISSION DES TOURNOIS

Par François Piché, président

Cette année, la Commission des tournois a siégé cinq fois pour travailler sur un devis de tournoi provincial, sur les procédures ainsi que les règlements de tournois; de plus, nous avons préparé le calendrier de la prochaine saison, avec la collaboration du Comité d'excellence, de monsieur Patrick Vesin et de madame Catherine St-Pierre de Judo Québec.

La saison 2007-2008 nous a également servi de référence pour la collecte d'informations qui vont nous permettre, grâce aux statistiques recueillies, d'améliorer nos formulaires et les procédures de tournois. Plusieurs changements significatifs sont prévus pour la prochaine saison et ceux-ci vont nous obliger à se pencher sur l'adaptation des règlements de tournois aux nouvelles divisions chapeautées par Judo Canada, soit les U20, U17, U15, U13, U11, U9, U7, U5. En effet, certaines des anciennes divisions qui avaient une réglementation différente seront jumelées, avec la nouvelle nomenclature; c'est pourquoi, nous devons harmoniser les règlements de façon à ce que les pratiquants et les compétiteurs puissent se développer en toute sécurité.

Pour la prochaine saison, il est aussi prévu d'augmenter nos exigences en matière d'inscriptions aux tournois provinciaux; nous n'accepterons que les formulaires d'inscription de Judo Québec (FT 303) dûment remplis... Les délinquants devront retourner faire leurs devoirs. La multiplicité de formulaires (formes, grandeur, informations...etc.) et la nonchalance avec laquelle ils sont complétés, font perdre du temps à l'inscription et multiplient les risques d'erreurs. Le nouveau formulaire sera sur le site de Judo Québec pour la nouvelle saison et sur celui-ci, nous laisserons un espace réservé aux clubs qui voudront y mettre leur logo.



Enfin, je voudrais remercier les membres de la Commission qui ont bien voulu donner de leur temps pour le développement du réseau de compétitions. Je remercie également la direction et le personnel de Judo Québec pour leur collaboration. Pour ma part, tout en continuant à siéger sur la Commission, je

laisse le poste de président à monsieur Christian Royer en toute confiance, sachant très bien que celui-ci portera encore plus loin les réalisations de la Commission des tournois.

Merci à tous et bonnes vacances !

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Daniel De Angelis
Président



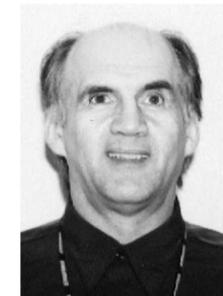
André Cailloux
Vice-président



Céline Ferland
Secrétaire



Roger des Champs
Trésorier



Jacques Dufour
Administrateur



Alain Courcy
Administrateur



Martin Lespérance
Administrateur coopté



PERSONNEL



Patrick Esparbès
Directeur général



Patrick Vesin
Coordonnateur du développement



Catherine St-Pierre
Coordonnatrice à l'excellence



Maryse Guilbault
Adjointe de développement



Denise Caron
Adjointe administrative



Louise Lapointe
Secrétaire

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Daniel De Angelis

Je commence mon cinquième mandat, certains diront que c'est de la persévérance, d'autres de l'insouciance teintée d'un brin de folie. Pour moi c'est une continuité dans un projet qui me tient à cœur. Le judo est ma passion et quand on est passionné, la volonté d'en donner encore nous anime. Cette saison, à l'instar des autres, a été remplie de succès, de nouveautés et aussi de questionnements. Depuis plusieurs années, notre membership vivote près de la barre des 10 000 membres. Cette année, nous avons 9 358 membres. L'explosion du membership du début des années 2000 a tendance à stagner. Certains diront que la génération actuelle a de la difficulté à persévérer dans notre sport, d'autres parleront de la panoplie d'activités qui sont offertes dans les différentes villes et municipalités, certains parleront des coûts inhérents à la pratique de notre sport et d'autres nous mentionnent qu'on devrait vérifier les clubs qui n'affilient pas tous leurs membres. Le constat est quand même réel, nous devons trouver les moyens de se démarquer face aux autres activités et repartir la croissance. Ce développement doit passer par les clubs avec l'aide de notre association.

Plusieurs activités ont connu un vif succès cette année. La tenue du Jamboree au Centre Pierre-Charbonneau a démontré la volonté de Judo Québec d'élargir l'offre de services offerts à ses membres. Cette activité sous la direction de madame Catherine St-Pierre a cumulé l'aspect ludique et technique de notre sport et plus d'une centaine de jeunes de 6 à 12 ans se sont amusés ferme. Le stage de kata des maîtres du Kodokan, Fukushima et Utsugi, a été fort couru par les directeurs techniques et les amateurs des kata. Le camp d'hiver de Judo Québec, sous la direction du judoka français Larbi Benbedaoud, a aussi été un franc succès. Son humilité et sa gentillesse en plus de sa grande connaissance technique ont été fort appréciées par nos judokas. Cette activité devient un incontournable dans notre agenda sportif. Monsieur Daniel Tabouret et son équipe de bénévoles ont su encore une fois organiser un Kagami Biraki d'une qualité exceptionnelle. Ils auront à organiser le premier Championnat canadien open senior. Une tâche qui, j'en suis sûr, sera conduite de main de maître à l'image du dernier championnat canadien tenu à Trois-Rivières. Le lancement de nos vidéoclips a surpris le monde des médias de même que le projet Mini-Judo, ces projets ont eu une couverture médiatique des plus intéressantes.



Cette année encore, les judokas québécois ont brillé sur les différents tatamis qu'ils ont foulés. Plusieurs de nos athlètes ont été médaillés tant au niveau national qu'international. Quatre de ceux-ci nous représenteront aux Jeux olympiques de Pékin. Nous serons derrière vous pour vous

encourager. Bon succès à Marylise Lévesque, Frazer Will, Sasha Mehmedovic et Nicholas Tritton dans leur quête de médailles olympiques. Notons aussi la très belle 7^e place de Sasha Mehmedovic au Championnat du monde à Rio de Janeiro et la participation de monsieur Donald Ferland comme arbitre. Il y a quand même une ombre au tableau. La participation diminue aux différentes compétitions organisées par Judo Québec. Bien que le Championnat provincial cadet-juvénile se soit tenu dans la grande région de Montréal, nous avons constaté une diminution de 30 athlètes comparativement à 2007 lorsque l'événement s'était tenu à Gaspé. Plusieurs raisons nous ont été mentionnées et la Commission des tournois se penchera sur le dossier. Les tournois organisés par Judo Québec doivent être priorisés sur les tournois privés dans votre agenda sportif. Ces tournois se veulent un élément important du développement de nos athlètes et de nos arbitres. Bien que nous ayons jumelé différents groupes d'âge, nos tournois provinciaux n'ont pas été courus par les athlètes et les directeurs techniques. Il faut surtout se rappeler que les championnats provinciaux devraient être le point culminant de la saison sportive de nos jeunes, une étape obligatoire pour ceux qui participent aux championnats nationaux. Il est du devoir de tous et chacun de faire de cet événement un incontournable pour nos judokas.

Nous avons créé les centres régionaux de développement (CRD). Quatre clubs ont été ciblés soient : Dojo de Beauport, Club de judo Boucherville, Club judokas Jonquière et Club de judo Seikidokan de Trois-Rivières. Cette modification à nos structures d'entraînement et de subvention est en lien direct avec le modèle de

COMITÉ D'EXCELLENCE

Par David Beaudin, président

Bonjour chers amis de Judo Québec,

Comme de coutume, je voudrais débiter ce rapport annuel en soulignant le bon travail effectué tout au long de l'année par les membres du Comité d'excellence. Merci mille fois de partager votre temps si précieux et de permettre au judo québécois de pouvoir compter sur votre vaste expérience. Évidemment, je tiens à souligner la très grande contribution des permanents de Judo Québec et plus spécialement à Catherine St-Pierre qui fait preuve d'un très grand professionnalisme dans son travail.

L'année 2007-2008 aura servi de chantier pour plusieurs grands changements au niveau du judo québécois et canadien. Tout au cours de l'année, le Comité d'excellence a travaillé conjointement avec les permanents de Judo Québec et de Judo Canada sur de toutes nouvelles mesures qui devraient avoir un grand impact sur le développement du judo au Québec. Il faut d'abord mentionner que les bases sont maintenant posées sur le nouveau système de divisions qui sera en vigueur dès septembre prochain. Le nouveau système, basé sur ce qui se fait présentement en Europe, aura pour avantage de faciliter la transition des jeunes entre les anciennes catégories cadet et juvénile. Il permettra aussi de limiter la différence d'âge de tous les athlètes de moins de 17 ans à une seule année, ce qui facilitera aussi la transition d'une catégorie à une autre. Nous espérons que ces mesures puissent aider à l'augmentation de la participation aux différentes activités de Judo Québec.

De plus, l'année a été marquée par la fondation des quatre nouveaux centres d'entraînement régionaux. Cette nouvelle structure permettra aux judokas identifiés « relève » et « élite » de se regrouper afin de profiter d'un entraînement de haut niveau et de faciliter ainsi leur progression. À ceci s'ajoute la création d'un poste d'entraîneur coordonnateur provincial rémunéré, qui aura pour tâche de travailler de concert avec les quatre entraîneurs des CRD dans la planification des différentes activités de nos jeunes espoirs. Ces nouveautés nous permettent de nous approcher de plusieurs de nos objectifs inclus à notre plan de développement.



Dans un autre ordre d'idée, l'année qui vient de s'écouler a continué de soulever des doutes sur certains problèmes importants que nous devons corriger le plus rapidement possible. En effet, le taux de participation aux sélections provinciales junior et senior est à la baisse et ce problème

est encore plus accentué chez les femmes. Il faudra au cours des prochains mois tenter de cerner les problèmes afin d'y trouver des solutions car déjà nous pouvons voir les répercussions de ce manque de volume chez les compétiteurs. Pour la première fois depuis de nombreuses années, sauf en quelques rares exceptions, nous avons dû sélectionner des athlètes juvéniles sur l'équipe du Québec, ce qui démontre un manque évident de relève chez les juniors. Si nous désirons demeurer les meilleurs au pays, nous devons rapidement redresser la situation, car il est incontestable que les autres provinces réduisent tranquillement l'écart que nous avons creusé.

Sur ce, je vous souhaite un très bel été et à bientôt !

COMMISSION D'ARBITRAGE

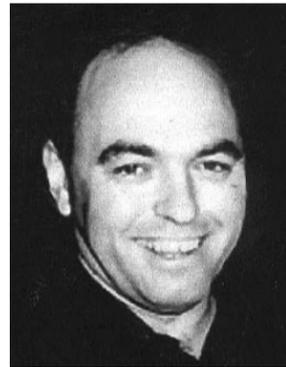
Par Donald Ferland, président

Premièrement, j'aimerais remercier les membres de ma commission Gérard Blanchet et Normand Gendron pour leur confiance et leur collaboration tout au long de l'année.

Au cours de l'année 2007-2008, les arbitres québécois se sont distingués de plusieurs façons. Tout d'abord, quatre arbitres féminins ont réussi l'examen d'arbitre « National C », la même journée.

De plus, au Nicaragua Éric Dubé a été promu arbitre « Continental », alors que Luc Briand et Louis Bernier ont réussi l'examen d'arbitre « Régional ». Nous avons eu un arbitre québécois sélectionné parmi les onze arbitres panaméricains au Championnat du monde à Rio de Janeiro, un arbitre aux Jeux panaméricains et deux arbitres au récent Championnat panaméricain à Miami. Plusieurs arbitres québécois sont sur le point d'atteindre le grade « International ».

Les divers programmes parrainés par la Commission d'arbitrage pour favoriser le recrutement de jeunes arbitres ne semblent pas rapporter les fruits espérés. Ce sont des incitatifs visant le développement de l'arbitrage et de la relève. Les responsables de plusieurs zones ne s'impliquent pas afin de faire profiter leurs membres des sommes investies pour les jeunes intéressés par l'arbitrage. Je profite de l'occasion pour remercier Maxime Tremblay et Alain Courcy de leur support dans le maintien de ces programmes.



Merci au personnel de Judo Québec et au Conseil d'administration de leur appui me permettant de réaliser mon mandat. Je voudrais faire un clin d'œil et remercier les membres de l'équipe nationale, physio, athlètes, entraîneurs et particulièrement Nico et Isabelle pour leur gentillesse lors de mes nombreux voyages en leur compagnie.

Finalement, je veux rappeler à tous que les arbitres sont d'abord des judokas qui en majorité ont une vaste expérience en judo, que ce sont des bénévoles qui investissent chaque année beaucoup de temps et d'argent pour l'amour de leur sport souvent au détriment de leur famille et amis. Aucun d'eux n'est parfait, mais ils méritent tous votre respect.

Merci !

développement à long terme de l'athlète imposé par Sport Canada et approuvé par Sports-Québec. Ces centres se veulent une étape que l'athlète devra effectuer avant d'accéder au centre national. L'avenir, nous dira si ce programme donnera les résultats tant escomptés. Il faut aussi se rappeler que trois de nos membres ont été intronisés au Temple de la renommée de Judo Canada : mesdames Gisèle Gravel et Céline Darveau de même que monsieur Jacques Lamade ont été des ambassadeurs émérites du judo québécois sur la scène nationale et internationale. Cette reconnaissance est des plus méritées et rejaillie sur le judo québécois. Merci pour votre dévouement et pour une vie dédiée à notre sport.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration et les membres des comités et commissions pour leur aide et leurs opinions judicieuses qui ont facilité mon travail. Je tiens à remercier particulièrement monsieur Jacques Manton, qui a présidé la Commission de développement pendant de nombreuses années, pour le travail accompli et qui a décidé de se concentrer particulièrement sur le PNCE. Merci à nos permanents qui par leur travail et leur dévouement permettent au judo de se développer et qui plus souvent qu'autrement en font plus que demander pour offrir à nos membres un service de qualité. Et, un grand merci à vous tous d'être les acteurs principaux de notre réussite.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Patrick Esparbès



Bonjour,

Une nouvelle année remplie de défis vient de se terminer. La saison 2008-2009 représentera un point tournant dans l'histoire du judo québécois. La création des CRD, l'engagement d'un entraîneur provincial, des bourses financières pour les clubs et un nouveau

site Internet ne sont que les quelques nouveaux projets en cours. Malgré un membership stagnant depuis près de deux ans, une restructuration à l'interne et l'injection de nouveaux argents ont été nécessaires pour l'atteinte des objectifs établis dans le plan stratégique de 2009 soit, le rêve d'atteindre 15 000 membres affiliés.

Une fois de plus, votre aide et votre compréhension me seront donc essentielles à cette réussite commune. J'espère que nous ramerons tous dans le même sens.

Je souhaite à tous les membres de Judo Québec de passer un très bel été !

RAPPORT DU COORDONNATEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COORDONNATRICE ADJOINTE

Patrick Vesin et Catherine St-Pierre

Lors de la saison 2007-2008, dix aspects méritent notre attention :

1 - Nouvelles divisions d'âge

Suite au travail demandé aux fédérations nationales de sport en ce qui a trait au développement à long terme de l'athlète, de nouvelles divisions d'âge seront présentes à partir de la saison 2008-2009.

Attention : très important. Le calcul de l'âge se fera au 31 décembre 2009. Donc, vous devrez toujours faire le calcul en ayant comme référence la deuxième année de l'année sportive. Ce qui veut dire : année sportive 2008-2009 : la référence est 2009 (31 décembre); année sportive 2009-2010 : la référence est 2010 (31 décembre) etc.

Ces divisions sont :

- U 7 (moins de 7 ans) = poussin
- U 9 (moins de 9 ans) = poussin
- U 11 (moins de 11 ans) = benjamin
- U 13 (moins de 13 ans) = (à confirmer)
- U 15 (moins de 15 ans) – juvénile
- U 17 (moins de 17 ans) = cadet
- U 20 (moins de 20 ans) = junior
- 20 ans et plus = senior



Laraque. Les commentaires des intervenants du milieu ont été très positifs. La promotion de l'activité a été poursuivie en cours d'année auprès des camps par l'entremise de l'association des Camps du Québec et nous entrevoyons la poursuite du projet pour l'été 2008 dans Montréal, Laval, Laurentides et Montérégie, avec, notamment, des offres de programmes qui s'échelonnent jusqu'à une semaine.



3 - Première édition du Jamboree

Le 24 novembre 2007 avait lieu la première édition du Jamboree Judo Québec 2007. L'objectif de cet événement était d'offrir une activité ludique à notre clientèle récréative, le tout sous la forme d'ateliers

d'équipe et collectifs. Des médailles pour tous et plusieurs cadeaux ont été remis lors de l'événement. Nous offrons également un volet formation pour les intervenants (et futurs intervenants) auprès de cette clientèle. Avec près de 150 inscrits (dont une dizaine au volet formation), l'objectif du Jamboree a été atteint. Le Jamboree 2008, qui sera présenté sous une formule un peu différente, aura lieu le dimanche 30 novembre 2008.

4 - Le projet Mini-Judo

Pour la garderie Mon Lac, de Blainville, l'activité physique revêt une importance majeure. Cette dernière se démarque d'ailleurs par un programme sportif à l'avant-garde. En janvier 2007, nous avons été contactés par les responsables afin de contribuer à l'avancement du projet. Depuis, le Mini-Judo à la Garderie Mon Lac est passé d'un projet-pilote à un programme permanent. Le programme a d'ailleurs été présenté au téléjournal de Radio Canada, offrant ainsi une belle publicité à notre fédération. Bien que d'autres garderies aient manifesté leur intérêt, le manque d'animateurs spécialisés nous restreint pour le moment quant à l'étendue du programme de Mini-Judo. Pour le moment, monsieur Christian Cantin est professeur à cette garderie.

5 - Judo scolaire

Judo Québec a participé, directement et indirectement à plusieurs initiations et projets dans le milieu scolaire : la poursuite des cours aux enfants ayant un handicap auditif à l'école Gadbois, la participation à la semaine de l'éducation physique, le partenariat avec le Sport étudiant de Laurentides-Lanaudière, etc. L'achat,

COMITÉ JUDO-JUJUTSU

Par Gérald Poirier, président

Cette année, nous avons travaillé à améliorer nos stages et l'ensemble de notre enseignement de façon à ce qu'il soit encore plus proche de la philosophie du Judo. Dans d'autres styles de Jiu-jitsu, nous voyons beaucoup de coups frappés utilisés pour immobiliser, « paralyser » l'adversaire. Dans l'approche que nous préconisons, les coups frappés sont seulement utilisés dans un but de distraction. Ensuite, nous nous réservons le droit de bien contrôler notre adversaire en utilisant les techniques du judo et du Judo-Jujutsu (projections, immobilisations, étranglements, clés). Il est vrai que nous avons toujours la possibilité de placer uniquement des coups frappés, mais nous gardons cette option en dernier recours seulement.

Nous avons révisé nos politiques, procédures et lignes directrices et nous avons regardé nos objectifs pour les années à venir. Nous voulons que les judokas puissent participer à des compétitions de kata en Judo-Jujutsu et à des compétitions de prestations techniques. Nous allons y travailler cette année (2008-2009) afin d'avoir une première compétition durant l'année sportive 2009-2010. Nous avons aussi établi les pré-requis pour les grades de Yudansha jusqu'au grade de Godan.

Nous allons aussi préparer des DVD sur les techniques du syllabus, les katas, les différentes façons de s'entraîner en Judo-Jujutsu, etc. Nous prévoyons aussi avoir un manuel expliquant les techniques par ceinture.

Nous avons aussi établi un système d'équivalence pour la reconnaissance des grades des personnes venant d'autres fédérations et qui voudront devenir membres de Judo Québec. La base demeure et demeurera toujours que le Judo soit mis en évidence. Nous vous rappelons qu'il faut d'abord avoir un grade en judo avant d'envisager un grade équivalent en Judo-Jujutsu.

Suite à la démission de monsieur Paul Giroux l'an dernier, un nouveau membre s'est ajouté cette année. Monsieur Yves Landry a accepté d'être membre et fera ainsi le lien avec la Commission provinciale des grades.

Monsieur Giroux s'est impliqué dès le début du développement de cette discipline. Je ne peux que lui témoigner ma profonde gratitude pour tous les efforts



qu'il a déployés et je lui souhaite bon succès dans ses nouveaux projets.

J'aimerais remercier les membres du comité, messieurs Serge Landry, Patrick Vesin et Yves Landry ainsi que monsieur Roger des Champs, membre du Conseil d'administration de Judo Québec et professeur de Judo-Jujutsu.

professeur de Judo-Jujutsu.

Nous avons encore beaucoup de travail devant nous; nous avons l'intention de le poursuivre ardemment. Bon été et demeurez en bonne santé.

Exemples :

- Judoka né en 2000
Au 31 décembre 2009, il a 9 ans. Il est donc dans la division U 11 (benjamin).
- Judoka né en 1995
Au 31 décembre 2009, il a 14 ans. Il est donc dans la division U 15 (juvénile).
- Judoka né en 1993
Au 31 décembre 2009, il a 16 ans. Il est donc dans la division U 17 (cadet).
À noter que la division cadet fera maintenant référence aux 15-16 ans (U 17).

2 - Judo dans les camps

Le projet estival 2007 avait pour but de faire connaître notre sport aux jeunes de 6 à 14 ans par l'entremise de cours d'initiation dans les écoles (fin d'année scolaire) et dans les camps. Pour cette première année, nous avons ciblé principalement les camps d'été des arrondissements de Montréal. On estime à 550 le nombre de jeunes qui ont participé à un cours d'initiation offert par Judo Québec au cours de l'été 2007 à travers 23 demi-journées d'initiation. L'animateur engagé pour l'été fut monsieur Ernst

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Par Yvon Labonté, président

La saison 2007-2008 se caractérise par quelques demandes d'informations sur les modalités administratives pour le dépôt d'une dénonciation et le traitement d'une plainte formulée envers deux entraîneurs qui, lors d'un banquet de fermeture, ont payé une consommation alcoolisée à des judokas d'âge mineur.

Après des démarches fastidieuses pour obtenir des informations et une audition, les décisions prises dans ces dossiers furent de maintenir la sanction du Comité d'excellence d'exclure ces entraîneurs de toute participation aux activités encadrées par Judo Québec et de recommander la levée de cette sanction six mois après sa mise en application.

Cette situation qui nous apparaît avoir été bien gérée a permis toutefois de mettre en lumière des lacunes de communication dans le contexte où une plainte est déposée concernant un membre d'un comité et qu'une enquête du Comité d'éthique est requise. Afin de pallier à cette situation, le Comité d'éthique recommandera au Conseil d'administration que les présidents de commissions ou de comités fassent rapidement rapport de toute situation de comportements non éthiques de leurs membres au président ou au directeur général de Judo Québec afin que le Comité d'éthique et l'ombudsman en soient informés ou mandatés pour un avis ou une investigation.

Dans un autre ordre d'idée, en début d'année 2008, nous avons dû accepter la démission de madame Isabelle Lacroix qui s'est retirée du Comité d'éthique pour des raisons professionnelles. Afin de pallier ce départ, un appel de candidature fut diffusé à l'ensemble des membres désireux de s'impliquer et de participer au développement de comportements éthiques chez les membres de l'Association. Plus particulièrement, le Comité d'éthique souhaitait recruter des représentants des parents ainsi que des judokas féminins.

À la suite de cette publication, deux nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe. Il s'agit de monsieur Jacques Pouliot, judoka de la région de Québec et de madame Sandrine Billeau de la Rive-Sud de Montréal. Je leur souhaite officiellement la bienvenue et les assure de votre précieuse contribution au développement de comportements éthiques chez nos membres de tous âges.



Enfin, je veux remercier madame Louise Lapointe de Judo Québec pour sa grande collaboration, les membres du Comité d'éthique ainsi que madame Isabelle Lacroix pour leur patiente contribution à l'avancement de cette notion qu'est l'éthique en milieu sportif.

l'an dernier, d'une camionnette Judo Québec ainsi que de judogis et de tapis casse-tête supplémentaires permettra d'en offrir encore davantage l'an prochain. Une mention spéciale à tous les clubs qui font de la promotion d'activités auprès des écoles environnantes à leur club. C'est une belle façon de s'investir et de promouvoir le judo !

6 - PNCE

Le PNCE continue sa transition. Comme dans tout changement, nous avons constaté que plusieurs déformations se sont produites en ce qui concerne les informations véhiculées.

Afin de pallier à cette situation, nous avons placé en place d'accueil du site Internet (www.judo-quebec.qc.ca) une section PNCE dans laquelle vous aurez accès aux derniers renseignements à jour sur la transition.

En décembre dernier se tenait un premier stage « Instructeur de dojo » (projet pilote) qui regroupait dix participants.

Un rappel : il y a maintenant, pour le judo, deux courants; instruction (débutant, intermédiaire, avancé) et compétition (introduction, développement, haute performance).

Le stage « Assistant de dojo » (anciennement PNCE 1 technique et pratique) correspond à Instructeur débutant.

Le stage « Instructeur de dojo » (anciennement PNCE 2 technique et pratique) correspond à Instructeur intermédiaire et compétition, introduction.

Le PNCE comprend plusieurs volets :

- 1 - Avoir suivi le volet Multisport.
- 2 - Avoir fait l'évaluation éthique en ligne (qui se fait au stade d'assistant de dojo).
- 3 - Un volet formation : avoir suivi le stage et rempli le cahier d'exercices de façon satisfaisante.
- 4 - Un volet évaluation : avoir été évalué en situation d'enseignement/entraînement.

7 - Judo-Jujutsu

Judo Québec a demandé à ce que monsieur Gérald Poirier soit exceptionnellement évalué par un expert dans le domaine afin de reconnaître son véritable degré de compétence, et afin de permettre la poursuite du développement de cet aspect du judo.

Monsieur Eugène Domagata, coordonnateur technique national Jujitsu à la Fédération française de Judo, directeur de la commission technique de l'Union européenne de Jujitsu, a émis la recommandation que monsieur Poirier, 4^e dan en judo, soit également

reconnu 4^e dan en Judo-Jujutsu, ce qui a été accepté par le Conseil d'administration de Judo Québec. Félicitations monsieur Poirier !

8 - Judo et jeunes ayant un problème de comportement et/ou de violence

À noter :

- Une mention spéciale au programme P.A.C.C.I.F.I.C. (Policier en Action Contre la Criminalité et l'Intimidation Facilitée par l'Intégration Communautaire) : le ministre de la Sécurité publique du Canada a confirmé pour la saison 2007-2008, une contribution financière de 43 475 \$ à la Sûreté du Québec (SQ) de la MRC de Drummond pour la poursuite de l'initiative. Cette subvention s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour la prévention du crime.
- Un reportage à la radio de Radio Canada réalisé par monsieur Robert Frosi.

9 - Colloque des professeurs

En prévision de la prochaine saison, la Commission de développement a décidé, exceptionnellement, que le stage de monsieur Isao Okano organisé par le Club de judo Shidokan servirait de colloque des professeurs. L'emphase sera donc mise sur le côté technique, l'aspect technique faisant aussi partie de la formation continue des professeurs.

Il est clair que l'aspect pédagogique du judo n'est pas oublié et continuera à faire partie des colloques futurs.

10 - Affiche, progression pédagogique

Le projet d'affiche est sur la table depuis un certain temps. Dû aux changements de divisions d'âge, nous nous voyons dans l'obligation de retarder le projet puisque la progression proposée correspondait aux anciennes divisions.

Je remercie les membres de la Commission de développement (madame Nicole Forget et messieurs Jacques Mantion, François Noël et Daniel Tabouret), du Comité Judo-Jujutsu (messieurs Gérald Poirier, Serge Landry et Yves Landry), monsieur Lionel Langlais qui nous offre toujours des stages techniques de grande qualité, madame Diane Amyot pour son intervention concernant le judo et les enfants lors du dernier colloque des professeurs, les bénévoles, les membres du Conseil d'administration, le personnel permanent de Judo Québec pour leur implication et leur disponibilité.

Une mention toute spéciale à :

- Monsieur Jacques Mantion concernant son implication dans le PNCE; monsieur Mantion a décidé de quitter la présidence, mais reste impliqué en tant que membre de la Commission de développement.
- Monsieur Gérald Poirier pour son ardeur à développer le dossier Judo-Jujutsu.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Par Roger des Champs

Il me fait plaisir de vous présenter mon second rapport annuel, à titre de trésorier de Judo Québec.

Cette année, nous terminons notre exercice financier avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de plus de cinquante et un mille dollars (51 000 \$). Ces « profits », sur un budget de près d'un million de dollars (1 000 000 \$), s'expliquent notamment par une combinaison des éléments suivants :

- une saine gestion de nos finances, de nos dépenses et de nos revenus,
- le report de l'engagement d'une personne à titre d'entraîneur provincial,
- la révision de nos tarifs d'affiliation et le maintien de notre membership,
- une réduction des frais de transport et d'hébergement liée à la tenue au Québec de championnats canadiens.

Ces économies sont venues compenser pour certaines pertes de revenus, particulièrement en relation avec une baisse marquée de participation dans certains tournois et activités de sélection.

Judo Québec a aussi choisi d'investir dans la qualité des services offerts : la création des centres régionaux de développement, la tenue de stages de kata de niveau international, la web diffusion de compétitions et le camp d'hiver n'en sont que quelques exemples. Les coûts de ces activités doivent être perçus comme des investissements, bien sûr, mais ils n'en sont pas moins des dépenses, au sens comptable du terme.

Cette année encore, suite aux changements des catégories d'âge, nous devons remanier la grille des tarifs d'affiliation. Il ne s'agira pas d'augmenter nos revenus mais plutôt de les maintenir au niveau actuel.

Afin de maintenir des services de qualité, voire même de les augmenter, il nous faut nous assurer de maximiser nos sources de revenus. Déjà cette année, les revenus de marketing ont connu une hausse de plus de cinquante pour cent (50 %). Il nous faut poursuivre ces efforts. L'affiliation des membres, de tous les membres, est une source importante de revenus. Comme trésorier, je ne puis que me questionner sur le constat suivant. Année après année, c'est près de soixante-quinze (75) nouvelles ceintures noires qui sont



promues au rang de shodan. Or, le nombre total de ceintures noires affiliées n'augmente que de quelques personnes, parfois même il diminue !!!

Nous pouvons aussi nous questionner sur certains frais que nous assumons pour les arbitres que nous envoyons

aux championnats canadiens, par exemple. Le principe d'utilisateur-payeur voudrait que ces coûts soient assumés par Judo Canada de qui relèvent ces tournois.

Bref, pour que nos finances demeurent saines et que nos membres aient le meilleur retour, en termes de services, sur leurs cotisations, nous devons explorer ces avenues.

En terminant, vous me permettrez de remercier le personnel de Judo Québec et, particulièrement madame Denise Caron, pour leur support et la qualité de leur travail.

Je veux aussi vous remercier, toutes et tous, pour la confiance que vous m'avez accordée.

JITA KYOE

COMMISSION DES GRADES

Par Robert Arbour, président

Chers collègues,

Ouf ! Quelle saison !!! Judo Québec a eu l'honneur de recevoir les dossiers d'un nombre impressionnant de candidats soit 109 au total.

De ce nombre, 84 ont réussi l'examen. Nous avons eu le plaisir de promouvoir 61 shodan, 14 nidan, 2 sandan et 7 yondan. Quand même 25 échecs. Comme organisation, il faut tous s'interroger sur les raisons de ces échecs. Trop facile de dire que la préparation des candidats est inadéquate. Trop facile de dire que les commissaires sont trop sévères. La vérité doit se trouver ailleurs.

Le tournoi de kata de cette année a vu une baisse de participation due à une météo apocalyptique. Domage pour monsieur Gérald Poirier et son équipe qui étaient prêts à recevoir le double de compétiteurs. En effet, il n'y a eu qu'une cinquantaine de couples seulement qui ont participé à la compétition. Le côté positif : un nouveau système de pointage a été testé et a passé avec grand succès l'épreuve du terrain. Bravo Gérald, tu méritais beaucoup mieux. Monsieur Poirier s'est vu confié la tâche avec l'aide de messieurs Roger des Champs et Jacques Côté de l'élaboration d'un échancier dans le but d'implanter un programme de formation de juges de kata. Viendra se joindre à eux monsieur Michel Boudreault, peu de temps après le Championnat canadien senior de Québec.

L'activité Kagami Biraki demeure un pivot des activités de Judo Québec et l'édition 2008 fut sans faille. Une participation exceptionnelle, d'impressionnantes prestations conjuguées à une organisation plus qu'extraordinaire, ont fait de cette soirée un succès à la mesure du professionnalisme de ses artisans. Tous ont pu constater qu'une fois de plus, Québec sait faire, pas juste en tournois. Monsieur Daniel Tabouret, égal à lui-même, et tous ceux qui ont gravité autour de cet événement, un grand merci pour les souvenirs que vous nous avez permis de créer. Dans un autre ordre d'idée, deux de nos membres ont été intronisés au Temple de la renommée de Judo Canada, monsieur Jacques Lamade et madame Gisèle Gravel. En mon nom personnel, je leur adresse mes plus sincères félicitations.



Les stages, toujours populaires (235 participants), ont émaillé la saison. Un en particulier a fait l'unanimité. La venue des maîtres du Kodokan Fukushima et Utsugi. Une grande disponibilité, une gentillesse jamais démentie, une précision d'horloger. En prime, la présence de mon vieil ami Yves

Landry, complice des premiers jours, qui nous a permis, grâce à sa parfaite maîtrise du japonais, de bien comprendre les subtilités exprimées par ces maîtres exceptionnels. Yves, je te remercie du fond du cœur pour ce que tu as fait pour nous. Sans ta présence, ce stage aurait perdu toute sa magie. Pour clore le chapitre des stages, bien que nous comprenions la lourdeur de leur tâche respective, nous aimerions voir à ces stages plus de directeurs techniques. Je crois qu'il y a une corrélation entre les échecs de certains candidats et le manque d'information de certains directeurs techniques quant aux exigences des passages de grade.

Je ne saurais conclure sans donner un coup de chapeau à mon équipe, Serge A. Piquette mon mentor et vice-président, Gilles Lachaine et Suzanne Arsenaault travailleurs sans relâche, tous deux registraires, Hiroshi Nakamura notre coloré représentant national, Alain Cortelessa, Jacques Côté toujours disponibles pour les stages. Saluer Jacques Lamade, Roland Blouin, Daniel Tabouret, vrais gardiens de nos traditions, qui nous honorent de leurs compétences. Yves Landry, Roger Tremblay, Monette Leblanc, Sylvio Poliquin, Gérard Blanchet, Dave Carter, Gabriel Gay, Danielle Ferland, Gisèle Gravel et notre petit nouveau Michel Boudreault brillants techniciens et juges dévoués. Vous avez eu la noble tâche de témoigner du travail des nôtres et vous le faites admirablement. Non, je n'allais pas oublier notre personnel. Louise, Denise, discrètes victimes de mes fréquents oublis, je vous apprécie. Je lève mon chapeau aux deux Patrick, toujours à l'écoute, sans eux, tout cela ne serait qu'un calvaire. Merci aux membres du Conseil d'administration pour la confiance accordée. Merci spécial à monsieur Roger des Champs notre agent de liaison, nous avons gagné à mieux vous connaître.

BILAN CONDENSÉ

AU 31 MARS

	2008	2007
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME	264 337 \$	237 853 \$
IMMOBILISATIONS	53 624	50 581
	<u>317 961 \$</u>	<u>288 434 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME	115 754 \$	137 933 \$
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisation	53 624	50 581
Affectés - excellence	19 950	34 643
Non affectés	128 633	65 277
	<u>202 207</u>	<u>150 501</u>
	<u>317 961</u>	<u>288 434</u>

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de JUDO QUÉBEC INC.

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats et de l'évolution des actifs nets ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de JUDO QUÉBEC INC. au 31 mars 2008 et pour l'exercice terminé à cette date sur lesquels nous avons exprimé une opinion avec réserve dans notre rapport daté du 7 mai 2008. Notre opinion indiquait qu'à l'exception du fait que nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'intégralité des apports de façon satisfaisante, les états financiers complets donnent, à tous les égards importants, une image fidèle selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'organisme. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'organisme, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Provencher & associé
Comptables agréés
Montréal, le 7 mai 2008

RÉSULTATS CONDENSÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Budget	2008	2007
PRODUITS			
Opérations régulières			
Subventions	125 625 \$	127 625 \$	111 376 \$
Événements spéciaux	19 800	32 943	51 769
Rendez-Vous Canada	25 000	5 913	30 927
Opérations	565 025	573 597	640 274
	<u>735 450</u>	<u>740 078</u>	<u>834 346</u>
Excellence			
Subventions	210 000	210 000	232 500
Autres	9 400	7 763	10 303
	<u>219 400</u>	<u>217 763</u>	<u>242 803</u>
	<u>954 850</u>	<u>957 841</u>	<u>1 077 149</u>
CHARGES			
Opérations régulières			
Projet - fonctionnement et régie	331 753	321 164	309 477
Projet - vie démocratique	104 900	97 181	106 390
Projet - développement des ressources humaines	27 950	23 573	20 893
Projet - information et publicité	21 000	32 049	20 893
Projet - réseau de compétitions	57 900	50 429	43 990
Projet - Rendez-Vous Canada	50 000	30 555	48 456
Projet - tirage	36 000	32 557	34 695
Projets spéciaux	75 000	76 302	210 510
Dotation à l'amortissement des immobilisations	9 362	9 869	7 610
	<u>713 865</u>	<u>673 679</u>	<u>839 993</u>
Excellence			
Transport et communications	120 000	130 334	141 643
Officiels et coordinations	99 400	102 122	96 668
	<u>219 400</u>	<u>232 456</u>	<u>238 311</u>
	<u>933 265</u>	<u>906 135</u>	<u>1 078 304</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>21 585 \$</u>	<u>51 706 \$</u>	<u>(1 155) \$</u>

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS CONDENSÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Investis en immobilisations	Affectés - Excellence	Non affectés	2008 Total	2007 Total
SOLDE AU DÉBUT	50 581 \$	34 643 \$	65 277 \$	150 501 \$	151 656 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 869)	(14 693)	76 268	51 706	(1 155)
Investissement en immobilisations	12 912	–	(12 912)	–	–
SOLDE À LA FIN	<u>53 624 \$</u>	<u>19 950 \$</u>	<u>128 633 \$</u>	<u>202 207 \$</u>	<u>150 501 \$</u>